

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS
UN AN \$1.00
SIX MOIS \$0.50
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

FONDE EN 1886

ANNONCES

Première insertion . . . 10 cts la ligne
Insertions subséquentes . . . 5 cts la ligne
Conditions spéciales
pour annonces à long terme

LE PROGRES DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Le numéro : 2 sous

J.-D. GUAY, Directeur-Propriétaire.

Journal hebdomadaire

H. MAGNAN, Rédacteur et Administrateur.

Où sont les Coupables ?

Coup d'œil rétrospectif sur les dix dernières années

Fondation de la Compagnie Electrique

(SUITE)

SOMMAIRE :—M. Belley veut empêcher M. Price de voter. La ville prête \$18,000 à la Compagnie des Eaux. M. Belley souscrit \$5,000 dans la Cie des Eaux, et veut en être directeur. Il voudrait que les paroisses des environs lui paieraient rente. Il proposa à M. Guay dans ce but une combinaison que celui-ci repoussa. Nouveau désappointement de M. Belley. La scission se prépare.

Nous terminions notre dernier article en disant qu'on n'avait aucune crainte que le règlement du Conseil, au sujet de l'aqueduc, ne fut approuvé par les contribuables mais qu'on était fort intrigué par rapport à M. Price. Avait-il droit de voter ou ne l'avait-il pas ? Voterait-il ou ne voterait-il pas ?

Cette perplexité résultait de ce que le rôle d'évaluation et la liste électorale n'étaient pas identiques. Le rôle d'évaluation mentionnait la raison sociale Price Bros & Cie comme propriétaire et M. E. J. Price comme occupant tandis que, sur la liste électorale, c'était M. E. J. Price qui était inscrit comme propriétaire. A l'ors qui, de Price Bros & Cie ou de E. J. Price devait être considéré comme propriétaire ? Si c'était Price Bros et Cie, M. E. J. Price, en sa seule qualité d'occupant, n'avait pas droit de vote. Si l'on se guidait sur la liste électorale ce dernier, y étant inscrit comme propriétaire, avait le droit de voter.

M. Belley décida que l'on devait se guider sur le rôle d'évaluation et que M. Price était déqualifié. Il s'opposait donc énergiquement à ce qu'il lui fut permis de voter. On voit d'ici ses grands gestes, on entend ses gros mots à l'adresse de son ennemi Price. Si l'on avait du cœur, si l'on n'était pas tout-à-fait dépourvu de dignité, si l'on appliquait la loi au riche de la même façon qu'au pauvre, M. Price ne devait pas voter et IL NE VOTERAIT PAS ou bien IL Y AURAIT DU TRAIN.

M. Belley parlait comme si la question eût été bien claire et bien définie ; il ne tenait aucun compte du doute dont devait bénéficier M. Price. C'était peut-être une injustice que de priver ce dernier du droit qu'a tout citoyen d'exprimer son opinion par son vote ? Mais qu'est-ce que cela faisait à M. Belley ? Pouvait-il être question de justice ou d'injustice quand il s'agissait d'un adversaire ? Une injustice faite à M. Price, qui combattait les projets de M. Belley, qui ne voulait pas ce que voulait M. Belley ! Allons donc ! C'était raisonnement de nigands.

Et Price ne voterait pas ; voilà. Les gens raisonnables, désireux d'être justes envers tous, étaient d'opinion qu'il vaudrait mieux laisser voter M. Price sans mentionner le montant de l'évaluation de sa Cie. Un Nestor de la place disait : "quand une nouvelle liste électorale sera faite inscrivez M. E. J. Price comme occupant et non comme propriétaire. Cela sera assez conforme aux faits puisque M. Price fait affaire sous le nom de Price Bros. et Cie au nom desquels on pourra bien mettre les propriétés. M. Price personnellement devra être inscrit comme occupant. De cette façon, M. Price sera

tout de même déqualifié comme votant, quand il s'agira des règlements municipaux, mais vous y aurez mis des formes. Il faut toujours sauver les apparences, mes petits amis."

La question se régla d'elle-même. M. Price ne se présentant pas pour voter.

Le règlement fut approuvé par la très grande majorité des contribuables.

Il faut dire ici que, par suite de certaines irrégularités, ce règlement était de nul effet au point de vue légal et qu'il fallut recommencer toutes les procédures.

Le conseil vota donc un nouveau règlement qui fut approuvé par les contribuables. Les adversaires du projet ayant ainsi manqué leur opposition tout marcha comme par enchantement.

Ce nouveau règlement ne différait du premier qu'en un seul point. Par le premier la ville garantissait l'intérêt sur \$18000, d'obligations (débentures) de la Cie des Eaux. Par le second elle prêtait à la Cie des Eaux \$18000, pour la quelle somme elle remettait ses propres obligations (débentures) à la Cie.

Bien que les choses eussent marché rondement il s'était écoulé près de trois mois entre la votation du premier règlement et celle du second.

Certain que son projet était pratiquement approuvé par les contribuables, M. de Lavallée s'était mis à l'œuvre aussitôt après la votation du premier règlement. Il commença par compléter l'organisation de la Cie des Eaux.

C'est alors que M. Belley en devint un des principaux actionnaires. Sur le papier. On sait comme il était enthousiaste ; on sait aussi l'idée fantaisiste qu'il avait de ces Cies à fonds social et que d'après lui les actionnaires, surtout les promoteurs, ne devaient rien payer ou à peu près. On se rappelle aussi qu'en 1895 M. Belley n'était pas le gros SIRE de nos jours. Il n'avait pas encore trouvé son chemin de Damas qui fut aussi celui de la fortune. En un mot il n'était pas riche. En ce temps là \$1000, c'était une très grosse somme pour M. Belley.

Quelle ne fut donc pas la surprise des amis de M. Belley en apprenant qu'il voulait souscrire \$10,000 au capital-actions de la Cie des Eaux mais que, s'étant ravisé, il s'était contenté d'une souscription de \$5,000. On demanda s'il était fou. En effet, si l'on tenait compte de son état de fortune, c'était pure folie de sa part de s'engager à verser une aussi forte somme à si brève échéance, bien décidé qu'il était de ne jamais payer la dixième, la vingtième partie de cette somme.

A tout événement, M. Belley souscrivit \$5,000, à la Cie des Eaux et il exigea d'en être directeur. Il était difficile de refuser cela à un Monsieur qui faisait les choses si largement et il fut convenu qu'il ferait partie du bureau de direction aussitôt qu'il se serait qualifié.

L'entrée de M. Belley dans le bureau de direction ne plaisait guère à M. de Lavallée qui n'y avait jamais eu la moindre confiance. Randon à M. de Lavallée cette justice d'avoir, dès le début, prié son homme à sa juste valeur. Bien que M. Belley eût toujours travaillé pour le projet de M. de Lavallée ce dernier ne voulait pas entendre parler de l'individu (textuel), le considérant comme un être dangereux avec lequel il fallait éviter toute relation d'affaires.

Aussi bien, quand il fut question d'avoir M. Belley comme co-directeur, M. de Lavallée s'y opposa-t-il énergiquement en disant qu'il ne voulait pas de CETTE FACE DE

Co. . . . (textuel). Il n'y consentit que par déférence pour ses amis qui lui représentaient que de deux maux il faut choisir le moindre et que, en l'espèce, M. Belley, directeur de la Cie, c'était encore le moindre mal.

C'est autant à cause de cette antipathie instinctive et parfaite ment justifiée de M. de Lavallée pour M. Belley que parce que ce dernier ne put se qualifier, que son nom ne parut jamais comme directeur de la Cie des Eaux. Il était considéré comme tel, agissait comme tel, mais tel il ne fut jamais.

Nous reviendrons un peu plus tard sur cette partie de notre histoire.

Ici se place à merveille un épisode qui contribuera à faire connaître davantage celui qui, de nos jours, se donne aux jeunes comme modèle de droiture, de franchise, d'honnêteté et de désintéressement. Toutefois, avant de le raconter une réflexion s'impose.

FAIS CE QUE DOIS a écrit récemment M. Belley, dans le "Travail leur", à l'adresse de la jeunesse de Chicoutimi ; en d'autres termes, FAIS COMME MOI. Oui, se dressant tout à fait sur la pointe des pieds, se drapant dans son outrecuidance et sottise vanité ; exhibant les trois ou quatre plumes de paon que M. Price lui a collé quelque part, se redressant et se gonflant à la pensée, sans doute, que nous prenons pour sienne la science légale dont il fait montre, M. Belley se campait sur le piédestal qu'il se dressait à lui-même, tend les bras vers le ciel et nous montre la pancarte qu'il tient en mains et sur laquelle on lit : FAIS CE QUE DOIS ou ce qui revient au même FAIS COMME MOI ! L'orgueil et le cynisme de cet homme touchent à la démesure, à la démesure de Néron et de Caligula et lui feront bientôt s'écrier : ADOREZ-MOI !

Examinons un peu le modèle, arçons lui ses oripeaux, dégonflons-le et montrons le, si possible, tel qu'il est en réalité

DEDIE AUX CONTRIBUABLES de JONQUIÈRE, ST-ALPHONSE, ROBERVAL, HÉBERTVILLE et à la

JEUNESSE DE CHICOUTIMI

L'épisode suivant de notre histoire éblouira, sans nul doute, MM. les contribuables de Jonquières, de St-Alphonse, de Roberval, d'Hébertville ainsi que la jeunesse de Chicoutimi et de la région.

Il montrera aux premiers ce qu'il serait advenu d'eux si les plans néfastes de M. Belley avaient été mis à exécution et aux jeunes la facture de celui qui s'offre à eux comme modèle.

Le règlement municipal concernant l'aqueduc venait d'être voté par les contribuables. Tous les partisans du projet s'en réjouissaient mais nul autant, ni si bruyamment, ni si tapageusement que M. Belley. Il regrettait bien un peu que M. de Lavallée n'eût pas demandé à la ville de prêter à la Cie des Eaux \$30,000, au lieu de \$18,000, car cela aurait passé également. Qui sait si ce n'est pas cette petite, ho ! toute petite, pointe de regret qui lui donna l'idée dont il fit part tout de suite à son confident et ami M. Guay ?

M. Belley supposait-il ses amis aussi après à la curée que lui-même ; les supposait-il assez coquins pour faire partie d'une combinaison ayant pour objet d'obtenir par de fausses représentations des franchises de grande valeur ; les supposait-il assez fourbes pour trahir la bonne foi de ceux qui auraient eu confiance en eux ou était-il tellement dépourvu de sens moral pour se pas se rendre compte—ce

la est fort possible—de ce qu'il y avait de répréhensible, à tous les points de vue, en ce qu'il méditait ? Nous laissons à chacun de nos lecteurs de répondre à ces questions.

Toujours est-il que M. Belley crut bien faire en confiant son projet à M. Guay qui, étant avec M. de Lavallée l'âme de l'entreprise de l'aqueduc, était aussi le plus en mesure de mettre ce projet à exécution. Il s'agissait d'organiser une Cie d'aqueduc pour chacune des paroisses mentionnées ci-dessus ; d'en obtenir des franchises analogues à celle que la ville de Chicoutimi avait accordées à la Cie des Eaux, mais de faire les choses de façon que les actionnaires de ces Cies n'eussent rien à déboursier. Pour cela, il n'y avait qu'à représenter aux conseils municipaux, par des calculs majorés, que le coût de l'entreprise serait de beaucoup plus élevé qu'il ne l'avait été réellement. Comme cela les municipalités, prenant Chicoutimi pour exemple, prêteraient bien volontiers leurs débentures pour une somme égale au coût réel de construction, tout en restant sous l'impression qu'elles ne les prêtaient que pour la moitié comme il en avait été à Chicoutimi. De cette façon on ne déboursait rien, on construisait complètement les aqueducs avec l'argent des contribuables, on serait propriétaire de ces aqueducs qui paieraient de bons dividendes sur un capital-actions ne coûtant pas un seul sou. C'était ainsi que des hommes d'affaires devaient procéder.

Nous devons avouer que ce plan de M. Belley était, à ce temps là, vraiment facile à mettre à exécution, étant donné l'élan général de progrès et surtout l'exemple de la ville de Chicoutimi. Si M. Guay avait été le coquin que pensait M. Belley, s'il avait prêté l'oreille à ces propos séduisants, si M. de Lavallée avait été mis dans le complot, si les autres intéressés dans l'aqueduc avaient été aussi cupides, aussi scandalement avides de s'enrichir en exploitant le peuple, encore peu habitué à ces entreprises, est-ce que ce plan n'aurait pas été accompli ? Oh en serait aujourd'hui nos amis de Roberval, Jonquières, de St-Alphonse et d'Hébertville ? Ils seraient approvisionnés d'eau par un aqueduc construit en entier avec leur argent, par une Cie qui en serait propriétaire sans y avoir mis un liard de capital. C'est-à-dire qu'ils se seraient taxés pour payer rente aux actionnaires de la Cie, entre autres à M. Belley, le promoteur de ce petit bijou de projet.

Que pensent de M. Belley nos amis de Roberval, Jonquières, de St-Alphonse et d'Hébertville ? Et vous, nos amis les JEUNES, que dites-vous de celui qui se présente à vous comme le modèle de droiture, de franchise, d'honorabilité et de désintéressement que vous devez imiter ?

M. Guay ne se laissa pas plus engler cette fois qu'à propos du taux de \$12 par lampe pour l'éclairage de la ville de Chicoutimi. De même qu'il n'hésita pas, de concert avec M. M. Gagnon, Boily, etc. à réduire ce taux de \$15 à \$5, bien qu'il fussent actionnaires de la Cie Electrique, de même aussi refusa-t-il, pour lui-même et ses amis, de participer à un projet, ayant pour but d'exploiter les contribuables de Jonquières, de St-Alphonse, de Roberval et d'Hébertville. Il se méfia de son cher beau-frère et l'envoya prononcer.

Le fait est que M. Belley avait besoin d'air car il devenait fou. C'était le deuxième échec que M. Belley subissait en quelques mois dans la réalisation de ses projets pour faire fortune rapidement et avec rien.

Evidemment Jos Guay et les autres amis n'entendaient rien aux affaires et il faudrait voir ailleurs. Le temps n'en était peut-être pas encore arrivé mais il s'approchait rapidement.

Nos lecteurs commencent-ils à comprendre ?

Dans notre prochain article, nous raconterons la lutte homérique de M. Belley, pour la Cie des Eaux, contre la maison Price, lutte qui porta à son paroxysme la haine de M. Belley contre ses maîtres actuels. Nous ne saurions donc mieux faire que de dédier ce prochain article à M. Wm. Price. Nous espérons que le TRAVAILLEUR se fera un devoir de le reproduire dans une plaquette de luxe, que M. Belley s'empressera de déposer, avec ses plus respectueux hommages et l'assurance de son dévouement désintéressé, aux pieds de M. Price, son illustre maître.

(à suivre)

La Colonisation en 1851 Ouverture du territoire du Lac St-Jean

NOTES HISTORIQUES

L'histoire de la Colonisation du Lac St-Jean offre un intérêt particulier si on considère les travaux actuels avec ceux des dernières décades. On voit là de vrais héros s'enfoncer dans la forêt, hache en mains, pour s'emparer du sol canadien. Disons tout de suite que les sociétés de colonisation ont fait ce que des particuliers abandonnés à eux-mêmes n'auraient jamais pu faire.

En ce temps de grandes difficultés de transport, il est bon de remettre sous les yeux de la jeunesse actuelle les travaux vraiment gigantesques accomplis par des colons venus de la Malbaie, de la Baie St-Paul, de St-Ambroise de Québec et en particulier de l'Islet et de Kamouraska.

Nous empruntons le récit suivant à une brochure du temps publiée en 1851.

Les réflexions qui précèdent ce récit sont à noter.

Sans aucun doute, le commerce du bois a puissamment contribué à ouvrir le Saguenay à la colonisation. Mais il faut dire aussi que dirigé comme il l'a toujours été par le monopole, il a eu ses graves inconvénients. En voici quelques uns. Ainsi, tout en admettant qu'il fait circuler de grands capitaux, et donne du pain à beaucoup de familles dans le Saguenay, on peut bien se demander si le grand nombre de bras qu'il emploie ne seraient pas mieux occupés maintenant à ouvrir des terres ? L'intérêt particulier de ces grands établissements du commerce doit se trouver souvent en opposition avec l'intérêt individuel des colons. Dans cette fâcheuse occurrence, n'est-ce pas le droit du plus fort qui prévaut toujours, et cela malgré les bonnes qualités personnelles des chefs ? Il est si naturel que les gros vivants des petits ! L'intérêt de ce commerce ainsi placé entre les mains d'une seule société, voulait que l'embouchure des principales rivières, et toutes les places de moulins fussent envahies. Elles

La Sauvegarde

Nous sommes heureux de dire à nos lecteurs combien nous sommes fiers des proportions que prend cette institution pour ainsi dire naissante encore. Nous disons fiers parce que nous nous enorgueillissons de constater que les Canadiens-Français comprennent l'obligation, le devoir qu'ils ont de s'organiser sous le rapport financier comme sous le rapport politique autant pour contribuer dans la mesure de leurs forces aux progrès économiques de notre pays que pour protéger leurs intérêts personnels.

Rien ne répond mieux à cette pensée et aux idées qui ont présidé à la fondation de la Sauvegarde que la devise dont son fondateur l'a dotée, et dont la fondation a été saluée avec enthousiasme par la presse montréalaise et la majeure partie de notre classe dirigeante, nous voulons parler de la Sauvegarde.

Cette compagnie d'assurance sur la vie est entièrement Canadienne-Française est similaire quant à sa base et à ses modes d'opérations à ces puissantes compagnies qui font déjà affaires dans les limites de notre province et qui enlèvent l'énorme somme de \$4,000,000. Et à ce propos vous êtes-vous jamais demandé où allaient les sommes considérables que nous versons chaque année à ces institutions d'assurance sur la vie ? Voici : sauf deux, ces compagnies sont d'Ontario, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Manitoba.

Aucune cependant n'est admistrée par les nôtres, aucune ne gère entièrement ses fonds dans notre province.

Ce drainage effroyable de nos économies par des compagnies qui font fructifier ces capitaux dans d'autres milieux, a fait penser à un certain nombre de nos financiers qu'il y avait là un danger pour nous sinon actuel du moins prochain.

En effet, si l'on prend tout les moyens possibles d'enrayer l'exode de nos compatriotes vers d'autres contrées, il saute aux yeux que nous devons pareillement empêcher nos économies d'aller alimenter le commerce et les industries des autres pays.

La capitalisation de nos épargnes pouvant se faire ici comme ailleurs et notre province devant en retirer un certain profit, il est d'intérêt national de conserver notre argent et de le faire fructifier par les nôtres.

(La Patrie)

Huile de foie de morue importée de Norvège de très bonne qualité à vendre à la pharmacie du Dr J. E. Boily, Rue Racine Chicoutimi.

Jeunes voleurs

Toute une sensation dans notre ville mardi. On venait de découvrir que le payeur de la Banque Molson était, depuis deux mois, victime de jeunes voleurs qui lui causaient bien des ennuis.

En effet, depuis deux mois, il était impossible au payeur, M. Léonard, de balancer sa caisse. Tous les deux ou trois jours, il était court de cinq, dix, vingt piastres toujours des chiffres ronds.

Lundi soir, en cherchant derrière le tiroir s'il n'était pas resté de l'argent, le payeur constata qu'il y avait une ouverture donnant sur le bureau du public, assez grande pour permettre d'introduire la main, cette ouverture ayant toujours existé depuis que le comptoir actuel a été construit.

On tendit un piège, en marquant quelques billets et mardi matin, le gérant, M. Pontbriand, prenait en flagrant délit un jeune voleur de 14 ans qui a été arrêté. Il a dévoilé le nom d'un de ses compagnons et tous deux ont comparu hier devant le magistrat Vallee. Malgré la preuve, ils ont plaidé non coupables et ont choisi leur procès devant les jurés.

Le train du vendredi soir

A la demande d'hommes d'affaires de notre région, la Compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean nous donne cette année un train spécial partant de Chicoutimi le vendredi soir, de sorte que ceux qui veulent aller passer la journée de samedi à Québec en prenant ce train peuvent revenir dimanche matin et ne laissent leurs affaires qu'une journée.

Des billets de première classe seuls sont vendus sur ce train et les passes ne sont pas admises.

Ce train est à titre d'expérience et ne sera maintenu que si l'encouragement reçu justifie la chose. Nous invitons nos hommes d'affaires à en apprécier l'utilité.

La Banque Molson

Les rapports de la Banque Molson pour l'année financière finissant le 30 Septembre dernier marquent cette nouvelle étape par une note excellente.

Nous lisons en effet dans le "Shareholder and Insurance Gazette" que les profits nets de l'année s'élèvent à la somme de \$434,668, ce qui veut dire à peu près 14 1/2 pour cent de son capital.

En dehors de ces profits, la Banque Molson a payé à ses actionnaires le dividende de quatre trimestres à un taux de 10 pour cent.

La solidité de cette banque est amplement prouvée par le fait que les parts de tout son capital qui valaient \$100, au début se vendent aujourd'hui \$223, chaque part.

Nouvelle modiste

La maison Lemieux & Carrier s'est assurée les services d'une modiste expérimentée, Madame Derive pour la confection des manteaux et costumes de dames. Nous pouvons dès maintenant donner la plus grande satisfaction à nos clientes.

TAILLEUR

Nous avons aussi un tailleur de première classe pour les pardessus et habillements d'hommes.

Venez nous voir

Lemieux et Carrier

Rue Racine, Chicoutimi.

Le magasin populaire pour les hautes nouveautés

J. L. A. Godbout & Cie.

Foi.

Vous n'êtes pas supposé avoir confiance en Shiloh's Consumption Cure, le Tonic pour les Poux...

Shiloh

Un gâtri plusieurs milliers de cas les plus obstinés, et nous n'hésions pas à affirmer qu'elle guérissait les Rhumes, Toux, Maladies des Poux...

Preuve

apparaît dans les nombreux témoignages de ceux qui ont essayé Shiloh et ont été guéris. Mme. Archie Taylor, de Asaph, Pa., écrit: "J'achetai une bouteille de Shiloh's Consumption Cure et l'ai trouvée bien bonne..."

SHILOH

Tous les pharmaciens la garantissent



Un très mauvais cas.

MONTRÉAL, rue St-Paul. Un jeune homme de 32 ans, affligé de l'épilepsie depuis plus de vingt ans, et un très mauvais cas, ayant eu moins dix ou douze attaques par jour...

Mlle Roselle Ryan écrit de Mulgrave, N.E.: "Sur la recommandation du Rév. Père Mullins, j'ai fait usage de cette bouteille de Tonic du Père Koenig pour les Nerfs et j'en ai obtenu tout le bien désiré..."

Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé gratuitement à une adresse quelconque, et les patients pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine gratuitement.

En vente chez les pharmaciens, \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

PAR LE MONDE ENTIER

DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Dans toutes les MALADIES ENFANTINES, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

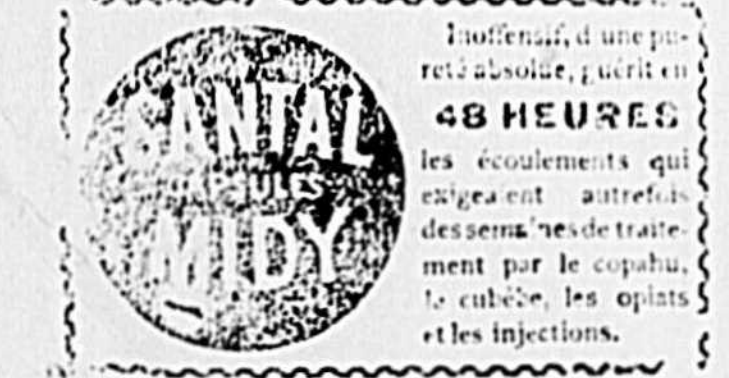
Stanton's Pain Relief, Remède de famille pour usage interne et externe.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons.



Gin Kiderlen

Le Plus Par. Le Plus Fort. Le Meilleur au Gôti. Fabriqué par la Distillerie "Netherlands" la plus considérable dans la Hollande...

Maple Leaf Rubbers advertisement featuring an illustration of a man in a boat and the text 'The Maple Leaf Brand' and 'Maple Leaf Rubbers'.

Ouverture du territoire du Lac St-Jean

(Suite de la lière page)

l'ont été. Le gouvernement a commis la grande faute de les vendre à la même maison, au lieu de les louer pour un temps. Ces places de terre deviennent toujours nuisibles, lorsqu'elles se trouvent au milieu d'un village, comme au bassin de Chicoutimi et à la Grande-Baie.

La colonisation du Haut-Saguenay n'avait fait qu'un premier pas en ouvrant les terres de la Grande-Baie et de Chicoutimi. Il en restait un second, non moins important et difficile, pour attendre le lac Saint-Jean.

Vers 1848, il s'en forma trois presques en même temps: une à la Malbaie, une autre à la Baie St-Paul, et une troisième à St-Ambroise.

Turkish Dye advertisement with a star logo and text 'Pour le Coton, la Laine, la Soie, les Plumes, Teintures Turques'.

Elles font du nouveau sang

C'est là comment les Pilules Roses de Dr Williams guérissent les maux ordinaires de l'existence.

Elle font du sang nouveau. Voilà exactement ce que font toujours les Pilules Roses de Dr Williams, du sang nouveau. Ce sang nouveau fortifie tous les organes du corps et atteint dans sa racine l'anémie et les maux ordinaires de la vie qui ont leur origine dans la pauvreté, la faiblesse et la condition atone du sang.

Une Sage Question

Un commis-voyageur bien connu, qui visite le commerce de drogues, dit qu'il a souvent entendu les pharmaciens demander aux clients qui désiraient acheter un remède pour la toux, si ce remède était destiné à un enfant ou à un adulte, et si c'était pour un enfant, ils recommandaient invariablement le Remède Chamberlain pour la toux.

Baby's Own Soap advertisement with an illustration of a soap box and text 'La Mousse douce, Crémeuse, parfumée du Savon Baby's Own Soap'.

Pandora Range McClary's advertisement featuring an illustration of a stove and text 'Economisez le charbon et aide à payer pour lui-même'.

Abandon des affaires

M. J. O. Massitotte abandonne le commerce pour cause de santé. Il liquide en ce moment toutes ses marchandises à sacrifices.

A vendre

Une terre à vendre avec bâtisse et toute la semence de cette année 130 minots. Bonne terre à foin.

Un bon et beau cheval à vendre avec voitures d'hiver et d'été de travail et voitures légères.

Un moulin à seies avec terrain défriché situé près de la gare St-Bruno, P. Q., Co. Luc St-Jean.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France) Départ chaque jeudi à 10 hrs. A. M.

LA PROVENCE Oct. 4. LA LORRAINE Oct. 11. LA TOURAINE Oct. 18. LA SAVOIE Oct. 25.

Forgeron

M. E. J. C. Forgeron, qui a fait récemment l'acquisition de la boutique de forge de M. W. Bussard, rue Cartier continuera à servir à nombre d'clients de ce quartier avec la plus grande attention.

PRODUITS: Beurre, 27 cts la livre—1er choix—Oufs frais, 24 cts—Patates, 60 cts le minot.—Sirop Barbadoise 40 cts le gallon.—Sirop clarifié, 50c le gallon, strictement au comptant.

Pour une bonne paire de chaussures, allez chez M. Aimé Suard, Rue Racine, Chicoutimi.

Melchers Croix Rouge Vieux Gin Canadian advertisement with an illustration of a man and a bottle of gin.

LEQUEL DE VOS PIEDS EST LE PLUS GROS? VOS pieds ne sont pas exactement semblables... LA CHAUSSURE SLATER advertisement featuring an illustration of a shoe.

L'ART DE PLAIRE

Pourquoi Madame Henriette Moret est-elle l'artiste préférée de tout Montréal.

LA CAUSE DE SA SYMPATHIE CAPTIVANTE N'EST PLUS UN SECRET.

A LA PORTÉE DE TOUS.



Madame HENRIETTE MORET.

Les succès de Madame Moret sont connus de l'Atlantique au Pacifique. Tout Montréal a admiré la diction sympathique, le franchise et la vitalité inépuisables de cette artiste.

Je l'ai essayé. Je l'ai adopté. Vive le Vin St-Michel.

HENRIETTE MORET, Théâtre National, Montréal.

Le Vin St-Michel est le meilleur tonique connu de la science médicale pour le système. C'est une sauvegarde, un préventif contre la pâleur, la faiblesse, la fatigue, la perte du sommeil et de l'appétit, la perte de la vigueur mentale et physique.

Des milliers de personnes dans toutes les parties du Canada, doivent leur santé à son usage. Durant 1904, il s'est vendu plus de cinq fois autant de Vin St-Michel que de tous les autres vins toniques combinés.

Bolvin, Wilson & Co, 820 rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Progrès du Saguenay

**Pages 3 à 4
manquantes**

Feuilleton, No 31

MADemoiselle Pompon

PAR

Pierre Maël

Elle se réveilla, et se penchant vers l'enfant, elle demanda :

Qu'avez-vous, madame, et puis-je vous aider en quelque chose ?

Enveloppée comme elle l'était, et dans la petite carterie que distribuait chichement la petite lampe du plafond, personne n'avait deviné une fillette.

Ce fut donc le cœur ému de pitié, et toute bouversée, que la dame entendit entre deux hoquets la pauvre voix tremblante murmurer :

J'ai froid !

Bien vite elle déplaça une couverture qu'elle avait en réserve, et faisant lever l'enfant, l'enveloppa tout entière ; puis, maternelle, elle défait les bottines, posa les pieds glacés sur la bouillotte encore tiède ; et, quand elle les sentit un peu plus chauds, les entoura d'un châle qu'avait prêté la seconde dame.

Enfin, d'une jaquette appartenant à la troisième voyageuse, on confectionna un oreiller, et Simone se trouva étendue sur la banquette, réchauffée, et, délicieusement installée, elle ne tarda pas à s'endormir.

Comment une enfant de cet âge peut-elle voyager seule ? se demandaient les trois bienfaitrices de la petite fille qui, par une punée délicate, n'avaient point voulu l'interroger tout de suite.

Il faisait tout à fait jour quand Simone se réveilla, et elle eut un moment d'inquiétude. Pourvu qu'on n'aurait pas dépassé la station de Plouaret ! Comment savoir ? Elle avait grande envie d'interroger cette dame qui avait été si bonne pour elle, mais elle avait peur d'être en butte ensuite à des questions qui n'auraient pas laissé de l'embarasser beaucoup.

Elle ferma donc vivement ses paupières afin d'être plus tranquille, et se permit d'attendre au moins le premier arrêt, puisque de toute façon elle n'avait rien jusque-là.

Mais son inquiétude ne fut pas de longue durée, car elle entendit le dialogue suivant :

Comme cette petite dort profondément ! C'est un plaisir de voyager à cet âge. Je suis sûre qu'elle ne sera pas plus fatiguée que si elle avait passé la nuit dans son lit.

—Je suis pourtant un peu inquiète. Elle est très rouge ce matin, et, quand je l'ai développée hier soir, elle venait d'avoir très froid ; ce serait miraculeux qu'elle n'ait pas attrapé quelque bronchite.

—Mais elle dort si longtemps ! Qui nous dit qu'elle ne devait pas descendre à quelque station en cours de route ?

—Non. J'ai trouvé son billet, qui avait glissé à terre. Elle va jusqu'à Plouaret.

—Nous en approchons. C'est la prochaine, je crois ?

—Non, la prochaine est Belle-Isle-Bégard. C'est celle d'après.

La conversation en resta là. Simone avait senti son cœur battre dans sa poitrine en apprenant qu'elle était si près de Plouaret. Encore quelques minutes, et elle embrasserait Lân et Annaik, car elle ne doutait pas qu'ils n'vissent tous la chercher à la gare.

Voilà que tout à coup une pensée désolante vint assombrir sa joie.

Pourvu qu'ils soient venus ! J'en ai pas pu les prévenir de mon arrivée, songea la fillette, et comment me rendrai-je à Coët-Izel ? Bah ! je marcherai ou je tâcherai de trouver une voiture quelconque. Ici, je suis chez moi, dans ma chère Bretagne.

—Belle-Isle ! Belle-Isle ! criaient les employés.

Le train, arrêté deux minutes, s'ébranla de nouveau, et le dialogue reprit entre les deux dames, la troisième étant descendue à St-Brieuc.

Cette fois, il faut la réveiller, disait la voix la plus éloignée.

—Oui, certainement. Il est vrai qu'elle n'a pas grands préparatifs à faire. Il est même incompréhensible de laisser s'embarquer une enfant sans plus de provisions avec le froid qu'il fait.

—C'est pourtant, selon les apparences, une enfant de bonne famille.

—Il me semble au si. Enfin je vais la surveiller un peu, car je descend également à Plouaret.

—Vous aurez raison, madame. On ne peut abandonner ainsi cette petite fille, et les parents sont bien coupables de la négliger à ce point.

Simone, heureusement, était, comme l'a dit une des voyageuses fort rouge, ce qui fit passer inaperçue la subite bonifiée de sang qui lui monta au visage en entendant ces paroles.

Cependant la dame assise en face d'elle lui touchait l'épaule.

Il faut vous réveiller, mon enfant, vous êtes arrivée.

La fillette leva les yeux, vit un gracieux visage penché sur le sien, et, inconsciemment, lui sourit ; puis, se redressant, elle se débarrassa de sa couverture et la plaia avec soin, ainsi que les deux châles, avant de les rendre à leurs propriétaires en les remerciant.

Ensuite elle remit ses bottines, mais l'effort qu'elle fit en se baissant provoqua une quinte de toux.

Vous êtes enrhumée, mon enfant, dit la charmante voyageuse ; gardez ce châle pour vous entourer le cou, et, puisque vous descendez à Plouaret comme moi, il vous sera facile de me le remettre.

Simone secoua la tête avec un sourire.

—Merci, madame, vous êtes bien bonne. Mais je vais retourner des personnes qui m'attendent et qui, sûrement, auront tout ce qu'il me faut.

Elle ne tenait pas à se faire connaître à la dame, et, acceptant son offre, elle eût été obligée de lui donner son nom et son adresse.

Au-ci, quand le train ralentit sa marche, elle remercia de nouveau avec beaucoup de grâce ses compagnes de voyage, et, sautant sur le quai, ne tarda pas à disparaître dans le va-et-vient des voyageurs.

—La singulière p-tite fille ! dit la jeune femme à celle qui continuait.

Et l'autre, avec un sourire : Je flaire là-dessus quelque escapade. Espérons qu'elle s'en tirera au mieux des événements, car c'est une bien jolie enfant.

Et sur un dernier salut échangé, elles se séparèrent.

Cependant Simone avait bondi hors de la gare, et cherchait d'un œil inquiet à apercevoir quelqu'un de son manoir.

Tout à coup une voix émue et sonore la fit tressaillir.

instant ses couleurs, mais elle b'âmit davantage encore ensuite.

Vous ici, Simone ! s'écria le bon prêtre avec surprise. Et où se trouve votre tante ?

—Ma tante est toujours à Paris, murmura la petite fille.

—Avec qui donc êtes-vous venue ?

—Je suis venue toute seule.

Le recteur devina tout ce qui s'était passé ; mais ayant remarqué le triste état de la p-tite fille, qu'une nouvelle quinte de toux secouait, il ne jugea pas le moment opportun pour lui faire de la morale.

Le plus pressé était de la soigner et même énergiquement, car elle paraissait très atteinte.

Inquiet, il fit signe à Lân, qui, soulevant l'enfant, la transporta dans la voiture, où lui-même l'enveloppa dans des couvertures, et lui fit apporter d'un hôtel un bol de lait chaud dans lequel on avait versé une cuillerée de rhum.

Buvez cela, Simone, dit-il.

Sans se faire prier, la petite fille avala le lait, et, instantanément, sentit un grand bien-être la pénétrer, en même temps qu'un impérieux besoin de s'assoupir.

Encore un mot, dit l'abbé Kermadec avant de fermer la portière. Votre tante ignore votre départ.

Simone fit signe que oui. C'est tout ce qu'elle put faire ; la réaction s'opérait, la fièvre s'était emparée de la petite orpheline.

Conduisez-la le plus vite possible, dit encore le prêtre à Lân. Le Garo bouleversé, et qu'on la couche sitôt arrivée. Je vais prévenir sa tante et ramènerai le médecin, car elle est sérieusement malade.

Puis, tandis que la voiture filait à toute allure, il alla lui-même porter une dépêche au télégraphe afin de rassurer Mme Marcand, dont il devinait la ploignante inquiétude.

Celle-ci heureusement, n'eut pas grand temps pour se désoler, car la disparition de l'enfant n'avait été remarquée que le matin même.

Vers sept heures, la femme de chambre, qui avait l'habitude de venir chercher dans la chambre de la fillette ses vêtements de la veille et ses bottines pour les brosser, poussa un cri de terreur en voyant le lit non défait et le désordre que Simone avait laissé en s'éloignant.

Toute pâle, elle vint frapper à la porte de Mme Marcand. Cette dernière, étonnée d'être dérangée à pareille heure, cria d'entrer. Rien qu'à la figure d'Annette, elle comprit qu'il se passait quelque chose d'anormal, et demanda :

—Qu'avez-vous Annette ? qu'est-ce qui arrive ?

La jeune fille ne savait comment s'expliquer. Elle balbutia :

—C'est Melle Simone . . . —Eh bien ? fit la tante impatientée.

Cartes d'affaires

LEVESQUE & TREMBLAY

AVOCATS

CHICOUTIMI

Elzéar Lévesque Onésime Tremblay

Bureau à l'Hôtel-de-Ville ouvert tous les jours.

SAVARD & TREMBLAY

AVOCATS

J. Elzéar Savard, Achille Tremblay,

SUIVENT LE TERME, d'HEBERTVILLE

Attention spéciale à toutes collections légales

LUDDER ALAIN L. L. B. C. R.

AVOCAT

Rue Racine, Chicoutimi.

SIMON LAPOINTE L. L. L.

AVOCAT

CHICOUTIMI

BUREAU : Edifices de la Compagnie des Eaux et Electricité.

LE Dr PAUL TRUDEL

des Hôpitaux de Paris

Rue Racine, Chicoutimi.

DR J. EUG. TREMBLAY

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue Racine, Chicoutimi.

E. A. CLAVEAU

MEDECIN-CHIRURGIEN

Bureau chez M. Pierre Boichard

En face de l'église

STE-ANNE, Chicoutimi

Dr C. Warren

Dentist

Bureau : Rue Racine.

Dans le bloc de M. A. A. Grenon, Tailleur.

Spécialités : Extraction des dents, plombage et dentiers de première classe.

Dr LORENZO J. MONTREUIL

Hopital privé et bureau 91 rue St-Jean, QUEBEC.

SPECIALISTE : MALADIE DES YEUX, NEZ, GORGE ET OREILLES.

ALPHONSE PEDNEAULT

ENTREPRENEUR-MENUISIER

Spécialité

Portes et Chassis, Moulures

Bois et Bardeaux

A vendre

M. Thomas Blanchette a reçu plusieurs centaines de mille de bardeaux. C'est le bon temps de faire un achat à bon marché et à des conditions faciles.

M. Thomas Blanchette est aussi agent pour la vente du bois de construction des MM. Price. Pour le bois qui se trouve sur les quais des MM. Price on pourra s'adresser à M. Blanchette.

MALFECQUES et CARAQUETS à vendre chez MM. Laferrière et Cie. Ces huîtres viennent d'arriver.

Pendant toute la saison on trouvera les meilleures et les plus fraîches huîtres chez MM. J. T. Laferrière et Cie.

Attelages

ouvrages à la main

Le plus grand assortiment d'attelages fait à la main. Pas de machine à coudre dans son atelier.

Attelages solides pour les travaux. Les ordres sont promptement exécutés.

C'est le bon temps d'acheter un bel attelage et solide attelage.

L'atelier de M.P. Blanchet est situé en face de la résidence de M. le Hamel, confiseur, s'adresser à

P. BLANCHET,

Bois pour boîtes à fromage

J'ai actuellement à vendre un lot considérable de bois pour la confection des boîtes de fromage qui je pourrai livrer dans le courant du mois de février prochain. On peut aussi s'adresser à M. Edouard Belley pour l'achat de ce bois.

L. P. DESBIENS, Chicoutimi

PETITES ANNONCES

A Vendre

Monsieur Damase Gagné de Jonquière offre en vente deux maisons avec magasins et hangars. Excellent poste de commerce, maisons en bon ordre. S'adresser à Monsieur Damase Gagné, à Jonquière.

Quatre beaux emplacements dans le Quartier Ouest, sur l'ancienne terre Riverin à bon marché. S'adresser à François Brassard, Rang St Paul.

Une maison et deux emplacements à vendre situés sur la rue Lorne, près de la ligne du chemin de fer et de l'église de Bassin. Conditions faciles. S'adresser à Ad. Ladouceur, mouleur, à la Fonderie le Chicoutimi.

400 acres de terre à vendre à St-Ambroise, Comté de Chicoutimi, avec rouant : 3 chevaux, 24 bêtes à cornes, 20 moutons et instruments aratoires. S'adresser à Louison Tremblay St-Ambroise.

Monsieur Anatole Roussel offre en vente sa terre et tout son rouant situés dans le premier rang de la Paroisse de Ste Anne. Conditions faciles. S'adresser au Rév. M. Lemieux, curé de la paroisse.

L. N. Asselin & Fils

Agents d'immeubles et de Collections

Agents d'Assurances sur la Vie et Contre le Feu

Hébertville Station, Lac St-Jean.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ouvrir un bureau de Courtier, à la Station d'Hébertville.

Nous sommes aussi agents d'immeubles et de collections ainsi qu'agents d'assurance pour plusieurs bonnes compagnies, entre autres pour la "North British and Mercantile Insurance Company" qui est une des compagnies les plus fortes contre le feu et pour la "Provident Saving Life Insurance Society of New-York."

Nous comptons sur l'appui du public en général et nous espérons qu'il fera son possible pour nous encourager.

Hotel Bellevue

C'est une maison très recommandable par sa pension de première classe et le confort qu'on y trouve. Elle est située dans un des plus beaux endroits de la ville, sur l'Avenue Labrecque, tout près de la Banque nationale.

Une écurie est à la disposition des voyageurs.

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Vve Ernest Lavoie propriétaire, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Avis aux Cultivateurs

M. L. O. Couture, H. C. S., agent d'assurance sur le feu et la vie, vient d'être nommé agent pour la grande Compagnie d'instruments aratoires, la Massey Harris, Co., pour Chicoutimi. Nous aurons toujours en stock toutes sortes de machines pour réparation de faucheuses, moissonneuses, râteaux, charnières. Hangar chez M. Jos. Deschênes, marchand, Bassin et bureau chez L. Alain, avocat.

Nouvellement reçu

Chapeaux d'automne en vente, en soie et en velours et aussi de étoffes à blonse et costumes pour Tweeds pour habillements d'honnêtes.

TESSIER & PETIT, Rue Racine Chicoutimi

"Silver Spring"

Je suis le seul agent pour l'excellent bière "Silver Spring" de Shelbrooke.

SPECIALITÉ : Liqueurs douces

Eaux gazeuses, etc, DE PREMIERE CLASSE et livrées à domicile. Les liqueurs douces que je fabrique ont la réputation d'être les meilleures.

L. P. GODIN, Rue Montcalm, Chicoutimi

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DES CONVOIS DE VOYAGEURS

Saison d'été 1906

8.10 A. M. sur semaine dimanche excepté.—Express local pour Portneuf, Batisseau, Trois-Rivières, Berthier, Terrebonne, Montréal, et stations intermédiaires : Voitures de première et de seconde, wagon-salon.

9.00 A. M. Dimanche seulement. Express pour Portneuf, Batisseau, Trois-Rivières, et stations intermédiaires. Voitures de première.

2.00 P. M. Tous les jours, dimanche compris.—Train Rapide pour Portneuf, Batisseau, Trois-Rivières, Louiseville, Berthier et Montréal, Voitures de première et de seconde, wagon-salon.

Raccordement avec Boston, Worcester, et les endroits de la Nouvelle-Angleterre, Albany, New York, Ottawa, Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago, Sault Ste-Marie, St. Paul, Duluth et les endroits dans l'Ouest.

4.50 P. M. sur semaine Dimanche excepté.—Train local pour Lorette, Pont Rouge, Portneuf, Batisseau, Trois-Rivières et les endroits intermédiaires.

11.30 P. M. Tous les jours dimanches inclus.—Express de nuit, pour Montréal et les endroits intermédiaires. Voitures de première et de seconde et wagon-lits.

Raccordement avec Ottawa, Winnipeg et les endroits dans la Colombie Anglaise Boston et les endroits dans la Nouvelle-Angleterre, Albany, New-York, Toronto, London, Détroit, Chicago et les endroits de l'Ouest.

On pourra se renseigner généralement en s'adressant aux bureaux, gare du Palais ou du Frontenac, ou au bureau principal, 46 Rue Dallousie, Québec.

Avis aux fabricants de beurre

CHAR GLACIÈRE POUR LE TRANSPORT DU BEURRE

Entre le 8 mai et le 31 octobre 1906.

A partir du 8 mai prochain un char glacière pour le transport du beurre à Québec, sera attaché chaque semaine au train express qui partira de Chicoutimi le mardi sur l'horaire actuel, et sur l'horaire d'été commençant le 18 juin prochain, ce char sera attaché au train express du lundi.

LA CIE DE NAVIGATION

Richelieu & Ontario

Les vapeurs quittent Québec pour le Saguenay, comme suit :

Le 6 juillet au 3 septembre tous les jours. Du 11 au 22 septembre, les mardis, mercredis et samedis.

Du 25 septembre au 11 novembre, les mardis et samedis.

Quittent Chicoutimi : Du 6 juillet au 8 septembre, tous les jours.

Du 11 au 22 sept. les mercredis, jeudis et dimanches. Du 25 sept. au 15 novembre, les mercredis et dimanches.

Le transport des marchandises se fait directement et rapidement par les bateaux de la Compagnie de Toronto à Chicoutimi.

Pour toutes informations, s'adresser à l'agent de la Compagnie à Chicoutimi.

HENRY A. BOILEY.

De belles occasions

Les personnes qui désirent cesser de payer loyer, ce printemps feraient bien de voir M. Elz. Dallaire, agent d'immeubles, qui a à la disposition des acheteurs

50 maisons, lesquelles seront vendues à des conditions très avantageuses.

Aussi 500 emplacements, au Bassin, dans le Quartier Centre et à la Rivière du Moulin.

Condition pour convenir à l'acheteur.

Empruntez-vous le printemps approché.

Les Meilleures Liqueurs Douces

M. Edmond Claveau, informe le public que cet été, il continuera la fabrication de toutes sortes de liqueurs douces telles que Cream Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne Eau Minérale, etc. etc.

Ces liqueurs sont sans contredit les meilleures qui soient offertes sur le marché.

M. Claveau a aussi l'agence de Bière, Porter, Lager, de Beauport.

Le Lager de Beauport est la meilleure bière douce que se fabrique au Canada.

M. Claveau sollicite le bienveillant patronage du public.

EDMOND CLAVEAU, 101 Montcalm, Chicoutimi.

T. Eug. Savard

Courtier, Agent d'assurances contre le Feu et sur la Vie

Agent d'immeubles et de collections

Argent à prêter depuis \$500.00 sur hypothèques, sur propriétés de ville ou ferme.

Argent à prêter payable tant par mois.

Argent à prêter sur billets.

Les plus fortes Compagnies d'assurances contre le feu et sur la vie sont représentées à notre bureau.

La Sun Ins. Co, fondée en 1710, ayant un surplus de \$70,000,000.

La Caledonian Ins. Co, fondée en 1805, la plus vieille compagnie Ecosaise.

La Provinciale, la plus forte compagnie d'assurance canadienne, primes fixes ou mutuelles.

La New-York Life Co., fondée en 1845, la plus forte compagnie sur la vie qui existe, ayant une réserve de \$336,000,000. La seule compagnie d'assurances qui puisse vous donner une police incontestable dès son émission à l'assuré.

Cette compagnie possède une police de \$20,000 sur la vie d'un homme en vue ici à Chicoutimi, c'est la seule compagnie faisant affaires ici dans nos comtés qui possède une police aussi élevée.

Marchand-Tailleur

Monsieur J. N. Francoeur, tailleur, vient d'ajouter à son établissement un stock considérable de jolis tweeds pour habits de printemps et d'été, ainsi que pour par-dessus.

M. Francoeur invite sa nombreuse clientèle de passer par son magasin, rue Racine Chicoutimi.

Peintre-Décorateur

Monsieur Eugène Fortier a reçu tout dernièrement un beau choix de tapisseries canadiennes et américaines. Rien de plus joli que ces tapisseries.

M. Fortier attire spécialement l'attention des propriétaires d'immeubles sur sa spécialité d'imitation de bois par la peinture.

M. Fortier vient d'avoir l'agence d'une peinture nouvelle à conversion, dite "peinture caoutchouc" qui fait faux actuellement.

M. Eugène Fortier peintre-décorateur, Rue Cartier, en face de la résidence de M. L. A. Casgrain.

Chaussures ! Harnais ! etc.

Nous n'hésitons pas à dire que nous pouvons fournir le meilleur marchandise au prix le plus bas.

Notre magasin a subi des réparations. Nous avons un département à part pour les chaussures.

Les attelages au complet, à vendre. Réparations immédiates à bon marché.

Nous invitons le public à venir nous voir.

A.-C. MARTEL, Marchand

St-Alexis, Grande-Baie, P. Q.

Va-et-vient

M. Lockwell, de la maison Miller & Lockwell de Québec, est en voyage d'affaires.

M. Bordeleau, de la maison J. D. Bordeleau & Cie, était en voyage d'affaires à Chicoutimi au commencement de la semaine.

Mme G. Delisle, et Mlle Anna Marie Delisle sont revenues dimanche d'une promenade d'une dizaine de jours à Québec.

M. et Mme Berthelemi Bouchard, de Scotstown, sont en visite chez leurs parents à Chicoutimi.

Mme Ed. Savard, est en promenade à Québec.

Mme Chaperon de la Malbaie est en promenade chez sa fille Mme Alain.

Mlle Rouleau est de retour d'une promenade de quelques semaines.

M. Jinchou entrepreneur de l'Ecole Normale est à Chicoutimi.

M. Léon Pronmen, relieur de cette ville est parti lundi dernier pour la Belgique en voyage d'affaires. En son absence les membres de l'Union St-Joseph sont priés de payer leur contribution à M. J.-L. A. Godbout.

Aqueduc

Les abonnés de l'aqueduc sont priés de prendre note que l'abonnement sera dû le 1er Nov. et que l'intérêt sera chargé sur tout compte passé dû.

Mort subite

Dimanche soir, le 21, M. Paul Grenon de la Descente des femmes, sur le Saguenay, est décédé après quelques heures de maladie à l'Hôtel Néron. Malgré les soins de deux médecins, M. Grenon a succombé à une syncope du cœur vers 9 heures dimanche soir.

Réfléchissons !

L'alcool est un meurtrier redoutable qui mène sûrement sa victime à la mort.

L'ivrogne qui se paie la traite, maltraite sa santé !

Le petit coup d'appetit sous toutes ses formes capricieuses est un fléau qui tous les citoyens doivent combattre.

L'ivresse n'a jamais remporté de victoire, elle en a perdu un grand nombre.

La boisson conduit des milliers d'honnêtes gens à la honte et à la misère ; elle n'a jamais conduit un ivrogne à la fortune.

La boisson donne de l'esprit au plus imbécile, puis le laisse ensuite plus bête qu'avant.

Les alcools ont détruit des milliers de santés ; ils n'en ont jamais restauré.

Les boissons ont raccourci des milliers d'existences ; elles n'en ont allongé aucune.

Les boissons ont poussé un grand nombre d'hommes, de jeunes gens, voire même de femmes à la folie ; elles n'en ont pas rendu un seul plus intelligent.

Le bilan de l'alcool est une banqueroute universelle : d'un côté, meurtres, suicides, folie, hontes, misères, perte des âmes, ruines sociales, ruines humaines, ruines financières, ruines partout, etc, et de l'autre pas une seule bonne action !...

L'alcool est si perfide, si meurtrier, si menteur, si attirant, si empoisonné, qu'on se demande s'il n'a pas été inventé par le démon pour la destruction du genre humain ! Réfléchissons sérieusement !

Avis Public

Avis public est par le présent donné par le sousigné, secrétaire trésorier du conseil de la paroisse de Chicoutimi, que les travaux de la salle publique sont terminés et qu'à l'avenir les assemblées se tiendront dans cette salle et n'auront plus lieu à l'Hotel de ville.

Par ordre E. BOUCHARD, Sec. trés.

Messieurs les marchands locaux et étrangers voudront bien prendre avis que la saison des rhumes et maux généraux commencent, alors nous pourrions leur fournir le sirop goudron Nestorol au meilleur prix étant les seuls représentants pour le comté.

J. L. A. GOUBOUT, Cie.

Nouvelles du district

St-Cœur de Marie

Le commerce du bois est actif, plusieurs hommes et jeunes gens sont partis pour les chantiers.

M. J. W. Lindsay est en promenade à Roberval pour quelques jours.

M. Jos. Gagnon vient d'ouvrir une grande boutique pour la fabrication des rouets.

M. Louis Narcisse Caron a ouvert récemment une boutique de sellier. M. Caron tiendra un stock considérable de harnais.

M. F. Tremblay est entré en apprentissage chez M. Caron.

St-Bruno

Nous jouissons d'une température ravissante. Mais en prévision des froids d'hiver on parle déjà d'organiser le patinoir.

Le Rev. M. A. Guay est arrivé la semaine dernière pour remplacer M. le Curé Larouche.

Nous aurons un Triduum de tempérance vers le 20 courant. Cette retraite est appelée à faire beaucoup de bien parmi notre population. Sans doute, notre petite paroisse est sobre, mais ce qui se dépense en alcool est encore trop considérable.

St-Fulgence

Nous avons eu les exercices des quarante heures la semaine dernière à la suite du triduum de tempérance prêché par le zélé curé de la Cathédrale de Chicoutimi, Mgr Be'ley.

Ce Triduum portera les plus heureux fruits nous n'en doutons. 173 hommes et jeunes gens ont pris les engagements de la société de tempérance.

M. l'abbé Cimon de St-Alphonse est venu à St-Fulgence la semaine dernière.

St-Ambroise

Le 13 du courant l'épouse de M. Edmond Gauthier a donné naissance à 3 jumeaux bien portants. Le premier a reçu au baptême les noms de Joseph-Arthur. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Desbiens. Le deuxième Joseph Thomas Louis. Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Tremblay et le troisième Delphis Majorique. Parrain et marraine : M. et Mme Majorique.



CELA VOUS PAIERA D'EMPLOYER

"L'International Stock Food"

ALIMENTATION INTERNATIONALE DU BETAIL

Si vous ne faites pas de 15 à 25 pour cent de profit extra sur la méthode ordinaire d'engraissement, nous vous remettons votre argent immédiatement. Chaque livre est vendue sur une garantie positive, endossée par l'International Stock Food Co., avec un capital payé de \$2,000,000.

Vous a-t-on jamais fait une meilleure offre ?

En se servant du "International Stock Food" pour l'engraissement du bétail, les meilleurs résultats sont obtenus en donnant une cuillerée à table par tête, trois fois par jour pour la première semaine, le réduisant à une cuillerée à table une ou deux fois par jour. De cette manière vous les entretenez dans une croissance rapide et vous épargnez le grain et le temps à les préparer pour le marché. L'usage du "International Stock Food" vous donnera un profit net de 15 à 25 pour cent sur la manière ordinaire d'engraissement, pourvu que vous considériez l'épargne en grain et le temps gagné pour les mettre en état d'être vendus.

\$500 en Argent seront données à toute personne qui prouvera que nous nous servons d'ingrédients injurieux

DEPOT EN GROS POUR LA PROVINCE

P. T. LEGARE

Voitures, Harnais, Wagons, Centrifuges, Parattes, Machines à Tricoter, Moulins à Coudre, Instruments agricoles, Etc., etc., etc.

273-275 Rue St-Paul. QUÉBEC.

que Gauthier. Nos félicitations à M. Mme Gauthier.

M. Simon Simard va prendre possession de sa nouvelle demeure la semaine prochaine.

M. Henry Brassard est à mettre la dernière main à sa maison qu'il s'est fait construire cet été.

M. le Curé est parti cette semaine pour Québec.

En général la récolte du grain a été bonne ici. Plusieurs cultivateurs disent qu'ils en ont autant que l'année dernière.

MM. Henri et Georges Boucher qui travaillaient aux Escoumains depuis 2 mois sont revenus dimanche.

M. Nap. Godin est allé à Chicoutimi par affaires.

Mariage

Un télégramme de New-York, reçu ce matin, nous apprend que M. l'avocat J. E. Savard a épousé Mme Vve Dion (née Letellier) d'Otawa. L'heureux couple s'est embarqué ce matin pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

Toutes nos félicitations à notre très sympathique ami M. Savard.

Industrie laitière

Notre principale industrie agricole étant l'industrie... laitière, nous devons chercher à augmenter le plus possible la production du lait. Pour cela il faut ; 1o ne garder que de bonnes vaches ; 2o les loger dans des étables confortables, chaudes et bien ventilées ; 3o avoir des pâturages riches et abondants ; 4o cultiver beaucoup de fourrages, foin, grains, racines, fourrages verts et fourrages à ensilage.

Déménagé

M. Ths. Abel, sellier, qui a récemment vendu sa propriété de la rue Racine, vient d'ouvrir une boutique de sellier en face de la Banque Nationale.

Comme par le passé, M. Abel donnera la plus grande satisfaction à sa nombreuse clientèle. Il tiendra en magasin un assortiment complet de harnais, d'attelages complets manufacturés ou faits à la main.

Les réparations d'attelages, une spécialité. Conditions faciles.

Thom as Abel, sellier. En haut de la Cote Bossé, rue Racine.

Le Poudre de Savon Désinfectant de Lever FZ (Wise Head) est meilleur que les autres poudres, car il est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

Barbier-Coiffeur

Boutique de barbier-coiffeur tenue au Château-Saguenay par M. J. O. Couture.

Coupe parfaite des cheveux— Traitement hygiénique du cuir chevelu—Soins spéciaux de la chevelure—Propreté et précautions hygiéniques à tous points de vue voici les qualités distinctives de l'excellente boutique de M. J. O. Couture.

M. Couture a trois bons barbiers avec lui ; c'est dire que les clients n'attendent pas longtemps.

Quelques Avis Opportuns

Peut-être est-ce un avis superflu d'encourager le public à cette saison de l'année de se faire un approvisionnement du Remède Chamberlain pour la toux. Il est presque certain que vous en aurez besoin avant que l'hiver soit passé, et des résultats bien plus satisfaisants sont obtenus quand il est administré dès que le rhume a été contracté et avant qu'il ait pénétré dans votre système ; ce qui ne peut être accompli qu'en ayant le remède sous la main. Ce remède jouit d'une si grande et d'une si bonne réputation que nul ne devrait hésiter à l'acheter de préférence à tout autre.

En vente chez Desbiens et Boucher, Ste-Anne et dans toutes les pharmacies.

On a trouvé

QUE

\$20.00

Dépensés à l'Épicerie Moderne, en face Mr l'Insp. Savard, contiennent une réelle économie, car les prix y sont les plus bas connus à ce jour ; POURQUOI ?

C'est que notre marchandise est achetée dans les meilleures conditions du bon marché et pour du comptant, ce qui nous donne escompte partout ; D'un autre côté, nous vendons STRICTEMENT AU COMPTANT ; donc, pas de frais de livres, pas de collection, pas d'intérêts à percevoir sur les comptes passés dits. Nous faisons bénéficier nos clients de toutes ces réductions en diminuant d'autant nos prix.

Si vous n'êtes pas venus encore, faites un essai, il vous convaincra.

Les commandes par les deux téléphones, sont promptement remises à domicile.

Chaballe & Purnode.

DECES

Un brave aveugle, M. Médé Tremblay, bien connu à Chicoutimi, L'Arrière et St-Fulgence, est décédé mardi et a été inhumé ce matin. Il était le père de M. Hector Tremblay et le beau-père de M. Ernest Lalancette.

Une belle boutique

M. J. O. Couture, barbier au Château-Saguenay a fait faire d'importantes améliorations à sa boutique. Sa nombreuse clientèle trouvera là tout le confort et l'excellent service des boutiques de grandes villes.

A Louer

Un bon logement de 11 appartements, avec Water Closet, situé au coin des rues Montcalm et Cartier. S'adresser à JOSEPH DÉCHÈNE, Marchand.

On demande

Acheter une vache laitière nouvellement vélée. S'adresser à J. D. GUAY.

300 livres de thé Ceylon de choix marque "Clove Leaf" à vendre à 25c prix régulier 40c. Faites l'essai et vous vous convaincrez du réel bon marché.

J. L. A. Godbout & Cie.

A Vendre

Mme Vve Théophile Gagnon, rue du Couvent, offre en vente un poêle en bon ordre à bon marché. C'est un poêle moderne avec réchaud. C'est une bonne occasion.

Avant d'acheter vos biscuits et vos bonbons, venez voir nos prix et nos marchandises ; nous pensons que ces lignes pourront vous intéresser.

CHABALLE & PURNODE.

Excellents cachets pour le mal de tête à vendre à la pharmacie du Dr J. E. Boily, Rue Racine Chicoutimi.

Toutes les personnes souffrant d'hernies trouveront à la pharmacie du Dr J. E. Boily les bandes herniaires les plus perfectionnées.

Pour des pardessus en feutre, la vraie place, le meilleur endroit, le magasin favori c'est celui de M. Aimé Suard.

Le Poudre Désinfectant de Lever FZ est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps.

Spécialité des fameuses marques de cigares de la manufacture Miller & Lockwell

DIXIE & POLO

Aussi tabac en feuilles de toutes sortes J. D. BORDELEAU & CIE.

TABAC EN FEUILLE NATUREL

Bleu No 1

Fort et Délicieux

Essayez-le

En quart de 100 livres

Tabac Rouge Quesnel

1906

Ce tabac se recommande par sa force et son bon goût

Il est en grande demande. Les marchands devront donner leur commande sans tarder.

J. D. BORDELEAU & CIE.

RUE RACINE, CHICOUTIMI.

J. T. LAFERRIERE & CIE

Incorporée Chicoutimi

LA LAVEUSE

"La Reine du Saguenay"

Cette machine est la même chose que la ROBERVAL, elle n'a pas de support pour passer à linge et n'a que trois pattes. La meilleure valeur pour son argent. Elle donnera entière satisfaction.



La Reine du Saguenay

Epingle à linge en bois

4 pouces et demi Par boîtes de 5 grosses

Epingles à linge à ressort

"DOMINION" Par boîte de 2 grosses



Cuves en bois

Les meilleures sur le marché Nous les tenons en set de trois et en set de quatre ainsi que se parément en quatre grandeurs.



Cuves en bois

LA LAVEUSE

"New Century"

Justement ce que vous cherchez depuis longtemps. Une laveuse qui lavera votre linge dans très peu de temps et ne vous fatiguera pas.

Elle est construite avec les meilleurs matériaux et elle est faite pour durer bien longtemps, essayez-la.

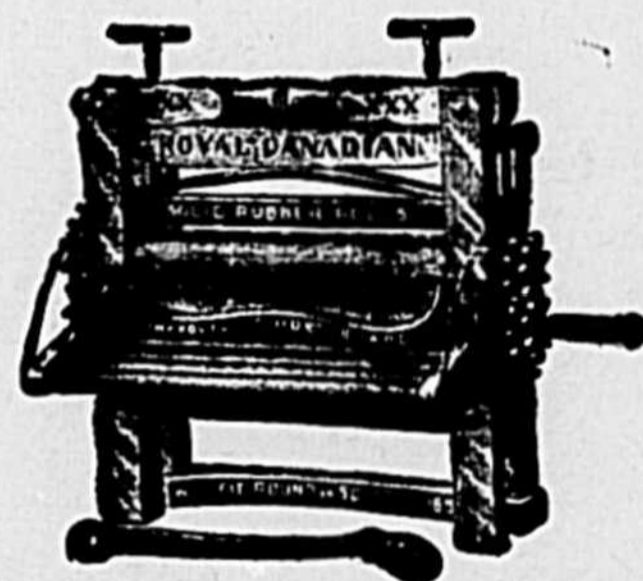


New Century

LE TORDEUR

Royal Canadien

Voici un bon article : rouleau en caoutchouc 11 pouces de long 1 1/2 de diamètre. Peut s'adapter à une laveuse ronde ou carrée. Ses rouleaux sont garantis pour un an.



La planche à laver Diamond King

Est reconnue comme la meilleure sur le marché. Elle est en verre, ce qui fait qu'elle n'use pas ni détériore le linge. Elle dure bien des années. Essayez-la.



Nous avons toujours en magasin un assortiment complet de Cios coupés et en broche, Vites, Huiles, Peintures, Ferronneries de tablette ainsi que Vaisselles, Verreries, Argenteries, Epicerie, Provisions, etc., etc. Nous sollicitons vos commandes dans ces lignes, lesquelles recevront de notre part une attention toute spéciale et une prompte livraison vous est assurée.

J. T. Laferriere & Cie, Incp.